

L'appareil de production du secteur du bâtiment en Bretagne au 31 décembre 2019

*Les statistiques détaillées dans les pages suivantes TIENNENT COMPTE des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur mis en place depuis 2009 (appelé régime de l'auto-entrepreneur avant le 19 décembre 2014).

En Bretagne

Au 31 décembre 2019, le secteur du bâtiment compte 24 354 établissements, dont 14 974 établissements sans salarié*, 7 748 établissements de 1 à 9 salariés et 632 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 59 671 salariés.

58 % des établissements sans salarié travaillent dans le second oeuvre aménagement-finitions. C'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (2 541), loin devant la peinture (2 103) et la maçonnerie (2 063).

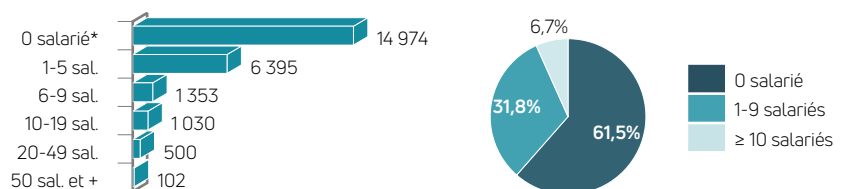
Plus de la moitié des établissements employant des salariés sont également dans le second oeuvre aménagement-finitions (52 %) mais par activité détaillée, ce sont les travaux de maçonnerie générale qui comptent le plus d'établissements (1 642) devant la menuiserie bois et PVC (1 313).

En ce qui concerne les effectifs salariés, une grande partie est employée dans le second oeuvre aménagement-finitions (45 %). Par activité détaillée, c'est encore la maçonnerie générale qui totalise l'effectif le plus important (10 218 salariés), devant l'électricité (8 092 salariés).

Après une baisse continue depuis 2008 et environ 10 300 emplois salariés perdus entre 2007 et 2015, les effectifs salariés s'étaient relativement stabilisés en 2016. Depuis 2017, en lien avec la reprise d'activité dans le secteur du bâtiment, les effectifs ont augmenté. La hausse atteint 2,9 % en 2019 et est particulièrement forte dans le second oeuvre technique (+ 5,6 %).

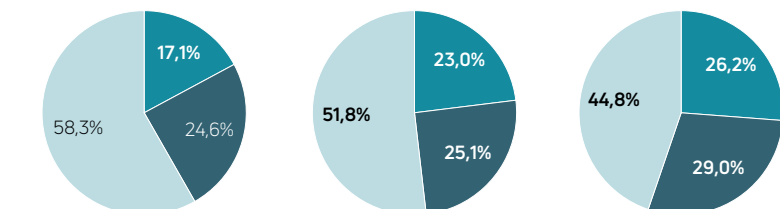
Répartition par taille d'effectif

- des 24 354 établissements*



Répartition par corps d'état

- des 14 974 éts sans salarié* - des 9 380 éts employeurs - des 59 671 salariés



- **gros oeuvre (GO)** : maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât., travaux de démolition
- **second oeuvre technique (SOT)** : électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- **second oeuvre aménag. - finitions (SOAF)** : charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

Evolution des effectifs salariés depuis 2012 en Bretagne

au 31 déc.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	19/18 (%)
GO	16 287	15 644	14 795	14 491	14 519	15 094	15 367	15 639	1,8
SOT	16 060	15 672	15 249	15 115	15 371	15 848	16 406	17 325	5,6
SOAF	27 400	26 408	25 908	25 556	25 437	25 829	26 199	26 707	1,9
TOTAL	59 747	57 724	55 952	55 162	55 327	56 771	57 972	59 671	2,9

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2019 sauf pour les éts 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2018)

Dans les Côtes d'Armor

*N.B. : Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur.

Au 31 décembre 2019, le secteur du bâtiment compte, sur le département des Côtes d'Armor, 4 850 établissements, dont 3 046 établissements sans salarié*, 1 493 établissements de 1 à 9 salariés et 311 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 10 704 salariés.

Le département représente 20 % des établissements de la région et 18 % des salariés.

La part d'établissements sans salarié est plus élevée qu'au niveau régional (63 % contre 61 %).

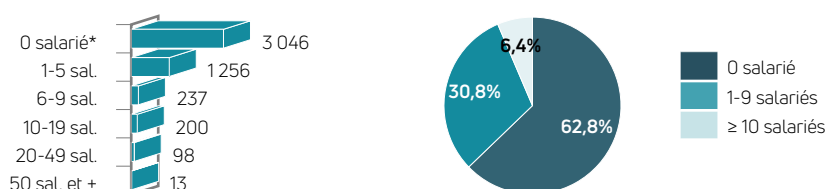
La grande majorité des établissements sans salarié (58 %, comme à l'échelle régionale) travaille dans le second oeuvre aménagement-finitions. Par activité détaillée, c'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (516), devant la maçonnerie générale (436).

La répartition des établissements employant des salariés est quasiment la même qu'à l'échelle régionale. S'agissant des salariés, la part des effectifs employés dans le second oeuvre technique est inférieure (25 % contre 29 % en Bretagne). Par activité détaillée, c'est la maçonnerie générale qui totalise l'effectif le plus important (1 999 salariés), devant la menuiserie bois et PVC (1 468 salariés).

La baisse des effectifs salariés Bâtiment s'était poursuivie dans les Côtes d'Armor entre 2015 et 2016 alors que la tendance s'inversait dans les autres départements bretons. Les Côtes d'Armor ont ensuite enregistré en 2017 la plus forte hausse (+ 4 %, contre + 2,6 % à l'échelle régionale). Depuis 2018, en revanche, la progression est légèrement inférieure à celle enregistrée au niveau régional. En 2019, la plus forte hausse est observée dans le gros oeuvre (+ 5,0 %).

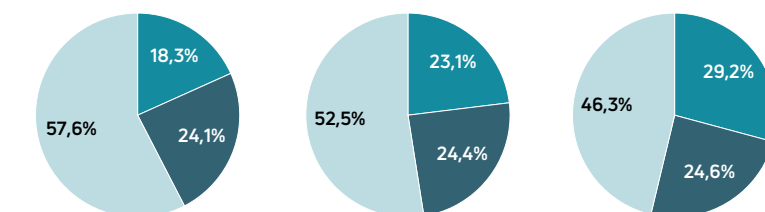
Répartition par taille d'effectif

- des 4 850 établissements*



Répartition par corps d'état

- des 3 046 éts sans salarié* - des 1 804 éts employeurs - des 10 704 salariés



- **gros oeuvre (GO)** : maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât., travaux de démolition
- **second oeuvre technique (SOT)** : électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- **second oeuvre aménagt.-finitions (SOAF)** : charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

Evolution des effectifs salariés depuis 2012 dans les Côtes d'Armor

au 31 déc.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	19/18 (%)
GO	3 532	3 322	3 098	2 973	2 937	3 007	2 976	3 124	5,0
SOT	2 594	2 470	2 312	2 305	2 258	2 451	2 518	2 629	4,4
SOAF	5 108	4 972	4 918	4 792	4 720	4 852	4 929	4 951	0,4
TOTAL	11 234	10 764	10 328	10 070	9 915	10 310	10 423	10 704	2,7

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2019 sauf pour les éts 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2018)

Dans le Finistère

*N.B. : Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur.

Au 31 décembre 2019, le secteur du bâtiment compte, sur le département du Finistère, 6 503 établissements, dont 4 169 établissements sans salarié*, 1 914 établissements de 1 à 9 salariés et 420 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 14 734 salariés. Le département représente 27 % des établissements de la région et près de 25 % des salariés.

La part d'établissements sans salarié est plus élevée qu'au niveau régional (64 % contre 61 %) liée à une proportion plus importante d'établissements sous le statut de micro-entrepreneur.

La grande majorité des établissements sans salarié (61 %) travaille dans le second oeuvre aménagement-finitions, soit plus qu'au niveau régional (58 %). Par activité détaillée, c'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (754), devant la peinture (628).

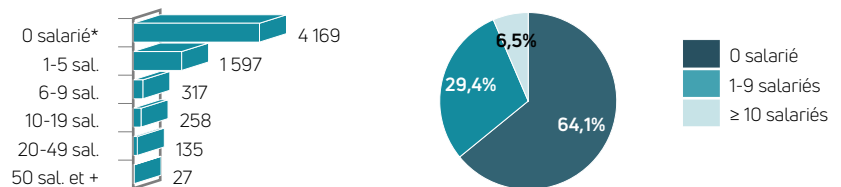
La répartition des établissements employeurs est quasiment similaire à celle observée à l'échelle de la région.

En ce qui concerne les salariés, leur répartition par corps d'état montre que le second oeuvre technique est légèrement surreprésenté ; les travaux d'installation électrique représentant le plus gros effectif (2 243 salariés), devant les travaux de maçonnerie générale (2 015 salariés).

Dans le Finistère, la tendance baissière des effectifs salariés Bâtiment observée depuis 2009 s'est inversée en 2016. La situation a continué de s'améliorer depuis. En 2019, comme en 2018, la progression est plus importante qu'au niveau régional (+ 3,2 %, contre + 2,9 %) et est particulièrement forte en second oeuvre technique (+ 7,0 %).

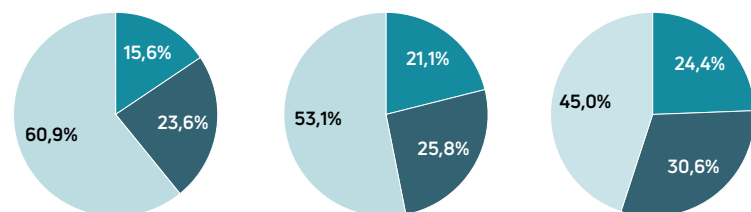
Répartition par taille d'effectif

- des 6 503 établissements*



Répartition par corps d'état

- des 4 169 éts sans salarié* - des 2 334 éts employeurs - des 14 734 salariés



- gros oeuvre (GO)** : maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât, travaux de démolition
- second oeuvre technique (SOT)** : électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- second oeuvre aménag.-finitions (SOAF)** : charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

Evolution des effectifs salariés depuis 2012 dans le Finistère

au 31 déc.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	19/18 (%)
GO	3 957	3 792	3 471	3 423	3 414	3 516	3 542	3 596	1,5
SOT	3 919	3 920	3 844	3 915	3 998	4 048	4 217	4 511	7,0
SOAF	6 609	6 327	6 243	6 121	6 182	6 309	6 521	6 627	1,6
TOTAL	14 485	14 039	13 558	13 459	13 594	13 873	14 280	14 734	3,2

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2019 sauf pour les éts 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2018)

En Ille-et-Vilaine

*N.B. : Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur.

Au 31 décembre 2019, le secteur du bâtiment compte, sur le département d'Ille-et-Vilaine, 6 656 établissements, dont 3 946 établissements sans salarié*, 2 170 établissements de 1 à 9 salariés et 540 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 20 604 salariés.

Le département représente 27 % des établissements de la région et près de 35 % des salariés.

Même si celle-ci augmente, la part d'établissements sans salarié reste moins élevée qu'au niveau régional (59 % contre 61 %). A l'inverse, la part d'établissements artisanaux est plus importante (33 % contre 32 % en Bretagne) ainsi que celle des PME (près de 8 % contre à peine 7 % à l'échelle régionale).

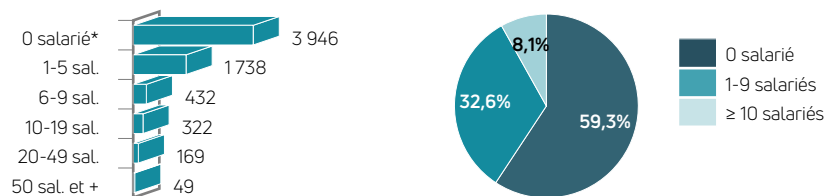
57 % des établissements sans salarié travaillent dans le second oeuvre aménagement-finitions, soit légèrement moins qu'à l'échelle régionale (58 %). Par activité détaillée, c'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (645), devant la peinture (597).

En ce qui concerne les établissements employant des salariés, leur répartition par corps d'état diffère de celle du niveau régional par un poids du second oeuvre technique plus élevé qu'en région, en nombre d'établissements mais surtout en termes d'emploi salarié (31 % contre 29 %). Par activité détaillée, ce sont les travaux de maçonnerie générale qui représentent le plus gros effectif (3 633 salariés), devant les travaux d'installation électrique (2 943 salariés).

Après s'être stabilisés en 2016, les effectifs salariés sont repartis à la hausse en 2017. En 2019, l'augmentation est quasiment similaire à celle observée à l'échelle régionale (+ 2,8 %, contre + 2,9 %). Elle ne concerne en revanche que le second oeuvre, les effectifs dans le gros oeuvre restant stables.

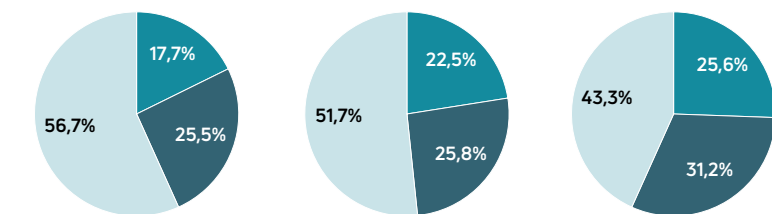
Répartition par taille d'effectif

- des 6 656 établissements*



Répartition par corps d'état

- des 3 946 éta sans salarié* - des 2 710 éta employeurs - des 20 604 salariés



- **gros oeuvre (GO)** : maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât., travaux de démolition
- **second oeuvre technique (SOT)** : électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- **second oeuvre aménagt.-finitions (SOAF)** : charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

Evolution des effectifs salariés depuis 2012 en Ille-et-Vilaine

au 31 déc.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	19/18 (%)
GO	4 912	4 827	4 755	4 735	4 814	5 106	5 260	5 267	0,1
SOT	6 085	6 067	5 836	5 713	5 756	5 933	6 122	6 421	4,9
SOAF	9 187	8 859	8 707	8 660	8 556	8 632	8 666	8 916	2,9
TOTAL	20 184	19 753	19 298	19 108	19 126	19 671	20 048	20 604	2,8

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2019 sauf pour les éta 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2018)

Dans le Morbihan

*N.B. : Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur.

Au 31 décembre 2019, le secteur du bâtiment compte, sur le département du Morbihan, 6 1345 établissements, dont 3 813 établissements sans salarié*, 2 172 établissements de 1 à 9 salariés et 360 établissements de 10 salariés et plus, pour un effectif total de 13 629 salariés.

Le département représente 26 % des établissements de la région et 23 % des salariés.

La part d'établissements comptant entre 1 et 9 salariés est plus élevée qu'au niveau régional (34 % contre 32 %).

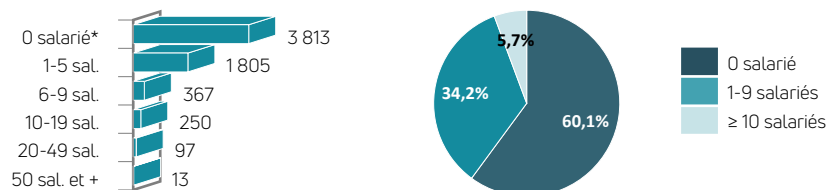
La répartition des établissements sans salarié est quasiment similaire à celle observée à l'échelle de la région. Par activité détaillée, c'est en menuiserie bois et PVC que l'on compte le plus grand nombre d'établissements sans salarié (626), devant la maçonnerie générale (564).

En ce qui concerne les établissements employant des salariés, leur répartition par corps d'état montre un poids du gros oeuvre plus élevé qu'au niveau régional (+ 2 points). En termes de salariés, le second oeuvre technique est légèrement sous-représenté. Par activité détaillée, ce sont les travaux de maçonnerie générale qui représentent le plus gros effectif (2 571 salariés), loin devant les travaux d'électricité (1 786 salariés).

Dans le Morbihan, la tendance baissière des effectifs salariés Bâtiment observée depuis 2009 s'est inversée en 2016. La situation a continué de s'améliorer depuis 2017. En 2019, la hausse est légèrement supérieure à celle observée à l'échelle régionale (+ 3,1 % contre + 2,9 %). Elle concerne les trois corps d'état, particulièrement le second oeuvre technique (+ 6,1 %).

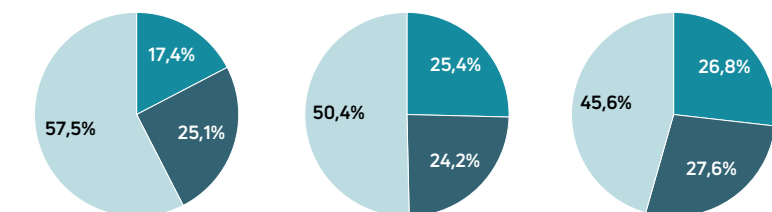
Répartition par taille d'effectif

- des 6 345 établissements*



Répartition par corps d'état

- des 3 813 éta sans salarié* - des 2 532 éta employeurs - des 13 629 salariés



- **gros oeuvre (GO)** : maçonnerie, travaux de montage de structures métalliques, construc. M.I. et autres bât., travaux de démolition
- **second oeuvre technique (SOT)** : électricité, plomberie, chauffage, isolation, autres trav. install.
- **second oeuvre aménag.-.finitions (SOAF)** : charpente, couverture, menuiserie, plâtrerie, revêt. sols et murs, peinture, étanchéification, autres trav. de finitions

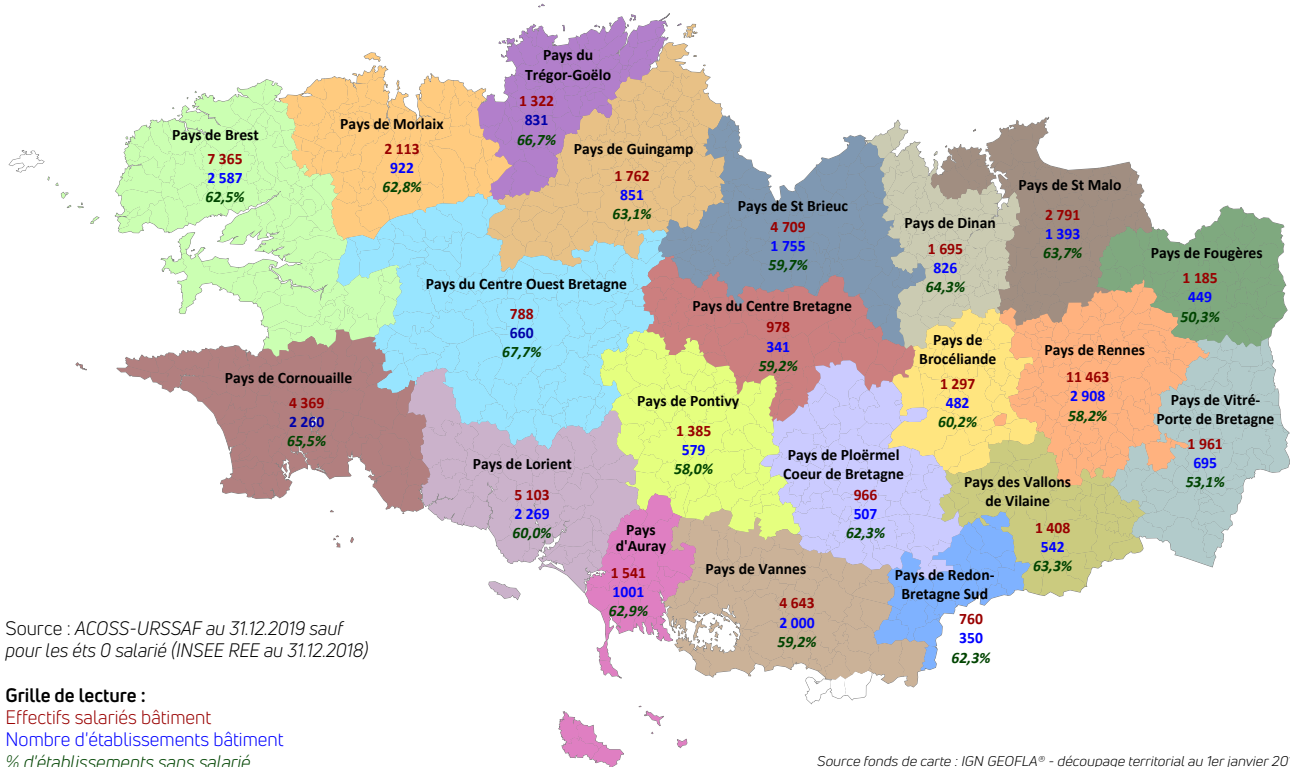
Evolution des effectifs salariés depuis 2012 dans le Morbihan

au 31 déc.	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	19/18 (%)
GO	3 886	3 703	3 471	3 360	3 354	3 465	3 589	3 652	1,8
SOT	3 462	3 215	3 257	3 182	3 359	3 416	3 549	3 764	6,1
SOAF	6 496	6 250	6 040	5 983	5 979	6 036	6 083	6 213	2,1
TOTAL	13 844	13 168	12 768	12 525	12 692	12 917	13 221	13 629	3,1

Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2019 sauf pour les éta 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2018)

L'appareil de production du secteur bâtiment à l'échelle des 21 pays bretons

*N.B. : Les chiffres présentés tiennent compte des établissements créés sous le régime du micro-entrepreneur



Source : ACOSS-URSSAF au 31.12.2019 sauf pour les étés 0 salarié (INSEE REE au 31.12.2018)

Grille de lecture :

Effectifs salariés bâtiment
 Nombre d'établissements bâtiment
 % d'établissements sans salarié

Source fonds de carte : IGN GEOFLA® - découpage territorial au 1er janvier 2018
 Cartographie : Cellule Economique de Bretagne

La répartition des entreprises et salariés du bâtiment par pays place le pays de Rennes au 1er rang, tant en nombre d'établissements (12 % du total régional), qu'en termes d'emplois salariés (19 % du total). Il devance ainsi les pays de Brest (12 % des établissements et 11 % des effectifs salariés bretons) et de Lorient (9 % des établissements et des salariés).

C'est dans le pays du Centre-Ouest Bretagne que l'on trouve la plus grande proportion d'établissements sans salarié, soit 68 % des établissements du territoire. A l'opposé, se situe les pays de Vitré et de Fougères avec respectivement 53 % et 50 % d'établissements sans salarié ; la proportion au niveau régional étant de 61 %.

La répartition des établissements sans salarié par corps d'état montre la prédominance du second oeuvre aménagement-finitions sur l'ensemble des territoires, avec une part qui varie de 53 % sur le pays de Rennes à 62 % sur les pays de Brest et de Saint-Malo (58 % à l'échelle régionale).

En ce qui concerne la répartition des établissements employant des salariés par corps d'état, le poids du second oeuvre aménagement-finitions varie entre 42 % sur le pays de Lorient et 64 % sur le pays des Vallons de Vilaine (52 % au niveau régional).

Enfin, la répartition des effectifs salariés par corps d'état montre la prédominance du second oeuvre amé-

nement-finitions dans l'ensemble des pays sauf dans celui de Rennes où le second oeuvre technique totalise le plus gros effectif (soit 39 % du total), du fait de la présence sur le territoire de grosses entreprises d'électricité. C'est sur le pays de Fougères que l'on trouve la plus forte proportion de salariés employés dans le second oeuvre aménagement-finitions (66 %, contre 45 % à l'échelle régionale).